

JOHN MURPHY & CIE

GRANDS JOURS DE Vente de Pâques CETTE SEMAINE !!!

Une Variété Complète de toutes les Dernières Nouveautés du Printemps !

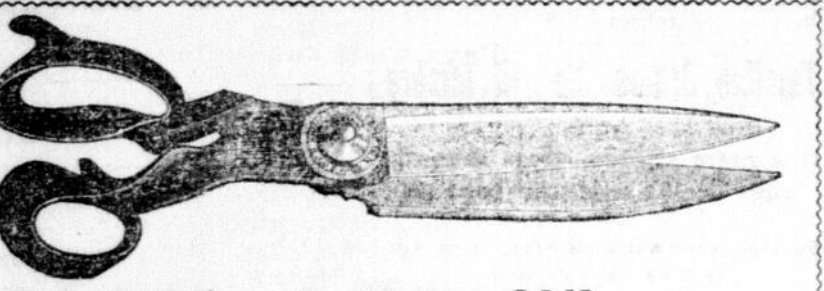
QUELQUE chose de nouveau pour Pâques ! Cette coutume est appropriée. Elle annonce l'esprit de la saison par un moyen pratique mais très significatif.

- Modes de Pâques ! Costumes de Pâques prêts à porter ! Gilets, Raglans ! Collettertes ! Blouses de Soie ! Jupes, etc. ! Vêtements de Garçons ! Robes de Fillettes !

Nouveautés de Pâques dans les Merceries de Pâques !

Nous venons de mettre en stock un très bel assortiment de Sacs Chatelaine en acier coupé. Aussi un lot de Montures séparées.

JOHN MURPHY & CIE 2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe



CISEAUX, QUI... COUPENT !



Moyen Infaillible et Naturel d'avoir un BEAU TEINT

LE VIN SI MICHEL

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE

Il y aura ce matin à 10-15 heures, en la salle d'audience No 24, appel nominal et distribution des causes suivantes:

- 2383.—McKillop contre Ville de Westmount. 1706.—Tremblay contre Houle. 1273.—Vipond contre Imbeau dit Mantha. 870.—Marion contre Roberts. 1151.—Idler contre Germania Life Assurance Company. 2992.—De Lorimier contre Laurent de Vir. 3198.—The N. K. Fairbanks Company contre Julien. 606.—Gilbert contre Tremblay. 2955.—Durocher contre Tremblay.

PLAIDOYER.—AMENDMENT

Joseph Daoust, contre Cité de Saint-Henri.—Présent: MATHIEU, J. Il est permis à la défenderesse d'admettre sa défense, en substituant le chiffre "1901" à celui de "1900" partout où ce dernier se trouve dans la défense produite et d'y ajouter le paragraphe suivant: "320.—La défenderesse plaide la prescription de six mois, édictée par sa charte, relativement aux dommages subis pendant l'année 1900. La défenderesse devra payer au demandeur les honoraires d'une motion."

W.-E. Dicks contre P.-J. Duchesnay, et Dame M. Wilson, tiers-saisie.—Présent: MATHIEU, J. Le tribunal raye le délibéré.

SOCIÉTÉ.—DISSOLUTION.—REDICTION DE COMPTE

John Brown, contre John Ross et al.—Présent: MATHIEU, J. La Cour déclare dissoute depuis le 19 octobre 1898, la société qui a existé entre le demandeur et les défendeurs et condamne ces derniers, solidairement, à rendre compte au demandeur, dans le délai d'un mois et sous serment, de l'actif et des affaires de la société, avec pièces justificatives et à soumettre les comptes exigés par la loi. A défaut de rendre compte dans le délai prescrit, les défendeurs sont condamnés à payer au demandeur, pour tenir lieu de reliquat de compte, la somme de \$3,125, avec intérêt et dépens.

TAXE SPECIALE.—EXPROPRIATION

La Cité de Montréal contre Dame Ann-Elizabeth Myles et vir.—Présent: MATHIEU, J.

La Cour, attendu que la défenderesse réclame la somme de \$389.25, dont il y a \$116.76 pour taxes et cotisations spéciales imposées, suivant la loi et les règlements de la corporation demanderesse, pour couvrir la moitié du coût des frais de l'élargissement de la rue Cathédrale, à Montréal, conformément à un acte de cotisation spéciale, en date du 9 février 1898, lesdites taxes et cotisations spéciales étant ainsi imposées sur l'immeuble suivant, savoir: Un immeuble situé sur la rue Cathédrale dans la ville de Montréal, étant le No 792 et partie du No 732 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, à Montréal, et appartenant à la défenderesse; et \$72.49 pour les intérêts accrûs sur la somme précitée, attendu que la défenderesse a fait défaut de comparaître, attendu que la demande est justifiée par les pièces produites:

Condanne la défenderesse à payer à la demanderesse la somme de \$389.25, avec intérêt à compter du 22 janvier 1902 et déclare l'immeuble ci-dessus décrit affecté, par privilège, au paiement du présent jugement en capital, intérêts et frais.

Eugène H. Golin contre A. A. Charlebois.—Présent: ROBIDOUX, J. Jugement ex parte, sur billets, pour \$880, avec intérêts et dépens.

Dame Marie-Louise Gehier contre Honorias Beaulieu.—Présent: ROBIDOUX, J. Jugement donné acte à la demanderesse de sa renonciation à la communauté de biens, qui a existé entre elle et son mari, et de sa déclaration de non-reprises.

Cyrille Gagnon contre Joseph Gauthier.—Présent: ROBIDOUX, J. Demande de destitution du curateur, rejetée avec dépens.

CHEMIN DE FER.—RESPONSABILITE

Isaac Cooper, de qualité, contre Le G.T.R.—Présent: ROBIDOUX, J.

Le demandeur, en sa qualité de tuteur sur enfant mineur, Sydney Cooper, réclame de la défenderesse la somme de \$1,900, à titre de dommages auxquels aurait droit Sydney Cooper, pour avoir perdu la main gauche dans un accident survenu le 27 mars 1900, à la Pointe-Saint-Charles, par la faute de la défenderesse, alors que l'apprenti ajusteur, il travaillait, sous la conduite d'un nommé William Smith, ajusteur, à la réparation d'une locomotive appartenant à la compagnie A. à la date susdite, Sydney Cooper, âgé de 17 ans, fut chargé, avec Wm Smith, de lever, au moyen de crics (jack screws), une locomotive et d'y faire des réparations. La locomotive reposait sur deux wagons à quatre roues, qui se trouvaient sur des rails. Les roues de ces wagons n'avaient pas été entravées — comme c'est l'habitude invariable en pareil cas — au moyen de coins placés en avant d'elles, de façon à empêcher tout mouvement quand l'élevée à l'arrière par les crics, se trouvait déplacé. Pendant que les wagons étaient portés en avant sur les rails, poussés qu'ils étaient par le poids de la locomotive, celle-ci quitta les crics et s'abattit sur la main gauche de Sydney Cooper, qui, avec Wm Smith, était à ce moment occupé à peindre sous elle une pièce de bois de chêne. Sydney Cooper eut la main écrasée à tel point, qu'il en fallut faire l'amputation.

Le demandeur soutient que c'est par la faute et la négligence de la défenderesse que Sydney Cooper a été victime de cet accident, et, spécialement, parce que les roues des wagons n'avaient pas été entravées. Il allègue que la compagnie avait envoyé Sydney Cooper au travail sous la direction d'un jeune homme sans expérience, Wm Smith, que Sydney Cooper a eu à endurer de grandes douleurs pendant les cinq mois qui ont suivi l'accident; qu'il n'a pu, durant ce temps, se livrer à aucun travail et qu'il gagnait 6 cents de l'heure.

La défenderesse nie que l'accident ait eu lieu par sa faute ou celle de ses employés; que c'est au contraire, par la faute et la négligence de Syd-

ney Cooper si l'accident est arrivé, et parce que celui-ci n'y avait pas lieu pour lui de ce faire, mais sa main gauche entre le wagon et la locomotive. Elle allègue de plus que Wm Smith, sous la conduite duquel travaillait Sydney Cooper, était dépourvu de licence.

La Cour, considérant que la défenderesse est responsable, à l'égard de ses apprentis, de l'expérience, de la négligence ou de la faute des employés dans la conduite desquels elle les fait travailler; considérant que, le 27 mars 1900, Sydney Cooper avait été chargé par la défenderesse d'aller, avec Wm Smith, ajusteur, âgé de moins de 21 ans, et sous la conduite de ce dernier, le réparer une des locomotives qui se trouvaient dans ses usines à la Pointe-Saint-Charles; considérant, qu'il est prouvé qu'à la date susdite la locomotive était placée sur deux wagons à quatre roues chacun, et que c'est l'habitude invariable dans ces cas semblables, avant de faire le travail de lever une locomotive pour la réparer, d'entraver les roues des wagons sur lesquels elle repose, au moyen de coins placés sous les roues, pour empêcher ainsi la locomotive de se mouvoir en avant lorsqu'elle est levée par en arrière par la force des crics et que son centre de gravité se trouve déplacé.

Considérant que Wm Smith a négligé à la date dudit accident, d'entraver les roues comme susdit, considérant que, sans cette négligence, la locomotive n'aurait pas été mise en mouvement sur lesdits rails et que la chute de la locomotive sur la main de Sydney Cooper, alors placée entre un des wagons et la locomotive, ne se serait pas produite; considérant qu'il n'est pas prouvé que Sydney Cooper se soit rendu coupable d'imprudence dans l'occasion, l'accident survenu au bout de trois mois, dans l'impossibilité de travailler et qu'il a enduré de grandes souffrances par suite dudit accident; considérant que Sydney Cooper a droit, conformément à la loi, des dommages que la Cour évalue à \$800.

Maintenant l'action du demandeur de qualité jusqu'à concurrence de la somme de \$800 et condamne la défenderesse à payer audit demandeur ladite somme de \$800, plus les dépens, à compter du 26 mars 1901, et les dépens.

LOUAGE DE SERVICES

Giuseppe Spino contre Le C. P. R.—Présent: ROBIDOUX, J.

Le demandeur réclame de la défenderesse la somme de \$200 à titre de dommages, lui résultant de ce qu'à Montréal, le 7 août 1901, la défenderesse, représentée par G. E. Burns, son agent délégué autorisé, l'aurait engagé pour aller travailler dans le district d'Alberta, sur la ligne d'un chemin de fer appartenant à la défenderesse, à raison de \$2.50 par jour, plus la pension durant toute la saison, le demandeur ayant la faculté d'abandonner le service à tout moment dans tous les trois mois. Vers le 4 septembre, la défenderesse, prétend le demandeur, l'aurait, sans cause ni raison, congédié de son service; les dommages-intérêts réclamés représentant la perte de ses jours à raison de \$2.50 par jour, et la balance de \$28, partie de la pension.

La défenderesse, après avoir admis qu'elle a congédié le demandeur, s'est engagé comme contrepartie et sur sa garantie qu'il était compétent à remplir cette charge et au courant des travaux de chemin de fer qu'aurait à l'ouvrage il fut constaté que le demandeur était complètement incompetent à remplir les fonctions de contre-maître et qu'après la défenderesse lui a offert de l'employer comme journalier, à un salaire de \$1.25 par jour, mais que le demandeur a refusé cette offre; que, dans ces circonstances, la défenderesse n'était pas obligée de le ramener à Montréal, mais qu'elle a consenti à le transporter, à condition qu'il la déchargerait de toute réclamation qu'il pourrait avoir contre elle.

Le demandeur répond que la seule raison donnée par la défenderesse lorsqu'elle a congédié le demandeur, est qu'il n'était pas compétent à remplir les fonctions de contre-maître et qu'il n'a jamais signé l'écrit qu'elle invoque, etc.

La Cour, considérant que la défenderesse a prouvé les allégations essentielles de sa défense, et que le demandeur n'a pas prouvé celles de sa défense; considérant qu'il résulte de l'enquête faite par le demandeur, qu'il avait été engagé comme contrepartie, et que la preuve démontre qu'il était complètement incompetent à remplir cette charge;

Renvoie la motion du demandeur pour ouvrir l'enquête, avec dépens, maintenant la défense et rejette l'action du demandeur avec dépens.

En rendant son jugement, le tribunal a fait observer que le patron n'était pas tenu de dévoiler à son employé les raisons qui justifiaient son renvoi, qu'un particulier qui s'engage, comme cocher, tailleur, ou tout autre, dans une entreprise, est tenu de remplir les fonctions soit de cocher, soit de tailleur, etc., selon le cas.

Dans les causes de Giuseppe Tallarico, Giuseppe Taggare, Antonio Luciani, Vincenzo Fucci, et Verale Guido, contre Le C. P. R., même décision par l'hon. juge Robidoux, que dans la cause ci-dessus rapportée.

PROCEDURE.—CONFESSION DE JUGEMENT

T. Préfontaine & Cie contre Tous-saint Bernard et al.—Présent: ROBIDOUX, J.

Le demandeur réclame des défendeurs la somme de \$471, dont \$100 pour un mois de loyer et \$371 pour extra sur primes d'assurances, le tout dû en vertu d'un bail passé le 25 février 1901, par lequel M. J. Pepin, notaire, par lequel la compagnie demanderesse a loué aux défendeurs et à J.-O. Turcotte l'immeuble portant les Nos 1059, 1052, 1054 et 1056 de la rue Ste-Catherine, à Montréal, lesdits locaux agissant audit bail conjointement et solidairement. Les défendeurs ont produit successivement deux confessions de jugement. Une pour \$100, représentant le mois de loyer, et l'autre, produite le 20 décembre 1901, pour \$216, dont \$100 pour ledit mois de loyer et \$116 pour un d'assurances. Ces deux confessions de jugement n'ont pas été acceptées, et les défendeurs plaident que jugement interviendra suivant leur confession du 20 décembre 1901 et que l'action soit déboutee quant au surplus.

La Cour, considérant que les défendeurs ont prouvé les allégations de leur défense et que la demanderesse n'a pas prouvé sa demande au delà de la somme de \$240.

Déclare la confession de jugement, produite le 20 décembre 1901, bonne et valable, condamne les défendeurs, conjointement et solidairement, à payer à la demanderesse la somme de \$240, à compter du 22 novembre 1901, date de l'assignation, et les dépens jusqu'à la confession de jugement inclusivement, et renvoie l'action quant au surplus, avec frais à compter de ladite confession de jugement.

La Discussion du Budget

Un beau discours de M. Clarke

Les primes sur le plomb.—L'autonomie des Territoires.—Une protestation contre l'American Tobacco Co.

Ottawa, 21. — (Spécial). — Sir Wilfrid et l'honorable M. Bernier ont reçu ce matin une délégation de fabricants de tabac qui désirent protester contre l'exclusivisme de l'American Tobacco Company.

M. Fitzpatrick a donné avis pour la nomination des juges de la Cour suprême en cas d'absence de certains de ces juges.

Une délégation de la Colombie Anglaise a été reçue aujourd'hui par Sir Wilfrid, M. Fielding et M. Templeman, au sujet de l'augmentation de la prime sur le plomb, quand la production de ce métal ne dépasse pas quatorze mille tonnes.

Le comité des Comptes Publics a été convoqué ce matin à propos des comptes de la quarantaine de la Grosse Ile. Le sénateur Wark, 98 ans, a pris son siège hier.

L'honorable M. Scott, en répondant à M. Perley au Sénat, a dit que le gouvernement n'était pas prêt, cette année à faire connaître à la chambre, la correspondance avec les Territoires au sujet de l'autonomie de cette province.

L'honorable M. Sifton a repris, son siège à la chambre. La discussion s'est continuée aujourd'hui sur le budget. Un des meilleurs discours sur la question a été prononcé aux deux séances par M. Clarke, de Toronto.

La chambre témoigne si peu d'intérêt à la discussion qu'à peine 35 députés sont à leur siège. Le débat ne sera pas clos avant mercredi, alors que la chambre s'ajournera jusqu'à mardi pour la vacance de Pâques.

La science dans l'industrie

C'est la clef du succès. L'opinion d'un homme qui a réussi

Chicago, 24.—M. E. H. Buffington, président de la compagnie des aciéries de l'Illinois prétend qu'il est absolument difficile de nos jours pour un brave homme ne possédant pas de données scientifiques de parvenir à une haute position sociale ou d'acquiescer une grande fortune. "Les vieilles règles de conduite", qui servaient tant autrefois, dit-il, aux hommes d'intelligence supérieure peuvent être considérées maintenant comme parfaitement hors d'usage.

Dans le temps passé, on a dépensé trop d'énergie à suivre les méthodes par lesquelles les hommes devenaient rois de l'industrie, aujourd'hui, ces méthodes sont remplacées par la science. Ceux qui se sont élevés au-dessus du niveau commun, dans leur temps, avaient pour eux, l'énergie, la force, la persévérance. Maintenant, ces qualités ne sont plus suffisantes, et il faut joindre la technique et par conséquent faire des études approfondies.

Il y a quelques années, M. Carnegie disait, s'adressant aux élèves d'une école spéciale d'industrie qui lui avait lui-même fondée, que ses établissements avaient été les premiers dans tous les Etats-Unis à employer des chimistes. De nos jours la plus petite aciérie ne saurait absolument point se passer de son laboratoire de chimie. Et c'est la même chose dans toutes les branches de l'industrie.

Les méthodes nouvelles, sont conduites d'après des méthodes scientifiques et ces méthodes deviennent d'un usage de plus en plus général.

De même l'économie ne s'est point plus l'ancien, façon. Exemple: Un homme d'affaires veut commencer un grand bureau. Son choix hésite entre deux intelligentes jeunes filles qui se sont présentées à lui. Comme épreuve défensive, voici ce qu'il imagine. Leur faire ouvrir quelques paquets déposés sur un comptoir. Le premier défile habilement les trois ou quatre nœuds qui retiennent l'enveloppe, roule le fil sur son pouce et le met soigneusement dans le tiroir, puis il prend le papier, le pe et le met dans le tiroir, et le troisième gargon, à l'aide de son canif a coupé le fil de six ou sept des coils, jeté ce fil au panier ainsi que les enveloppes et déjà mis la marchandise en place. Eh bien, le premier a paru le meilleur, et un industriel d'il y a quarante ans aurait vite retenu les services du premier gargon tandis que celui d'aujourd'hui se hâte d'engager le second pensant avec raison qu'économie de temps vaut pour le persévérant de fil et de papier.

C'est ainsi que même pour la main-d'œuvre, il est maintenant requis des hommes possédant une certaine instruction.

Pour montrer jusqu'à quel point l'instruction est recherchée, M. Buffington dit que la compagnie des aciéries de l'Illinois dont il est le président choisit presque toujours ses apprentis et ses employés parmi les jeunes gens gradués de quelque école technique et trouve qu'il en résulte un grand avantage.

Il y aura encore, à l'avenir, des Carnegie et des Schwab, sans doute, c'est-à-dire des hommes, doués d'une forte personnalité et d'une habileté consommée qui se seront élevés au premier poste en dépit de toutes les circonstances adverses. Mais quand on parle à la masse des jeunes gens de capacité ordinaire, c'est une erreur de s'essayer à les persuader de la possibilité d'application des méthodes anciennes, de nos jours.

La route qui est tracée maintenant à ceux qui veulent arriver est toute différente de celle d'autrefois. Ce qu'il faut à ceux qui veulent réussir, c'est d'abord l'étude, de l'économie bien entendue et de solides connaissances techniques.

Rueur J. G. A. Gendreau, Chir.-Dentier-Dentiste, 32, rue St-Laurent, Bell téléphone, Main 2818. Montréal.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

EXPOSITION

Des tableaux suivants par J. COLIN FORBES, R.C.A., qui a peint le portrait de Gladstone, grandeur naturelle, pour le Club Libéral National de Londres, et La Réplique pour le Club Libéral de Glasgow:—

LE TRES HON. SIR WILFRID LAURIER. (Qui sera prochainement présenté à Ottawa par les libéraux du Canada.)

LE REV. DEAN CARMICHAEL. DEUX PORTRAITS DU FILS DE L'ARTISTE. (Un jouant de l'orgue—Un en jeune artiste.)

PORTRAIT DE LUI-MEME. PORTRAIT de M. HENRI FOLGER, Kingston.

Henry Morgan & Co. MONTREAL.

LES IMPORTATIONS DU SUCRE

Au Canada

Table with 3 columns: Country, 1900, 1901. Rows include: Angleterre, Australie, Guyane Anglaise, Indes Occidentales, Hong Kong, Autriche-Hongrie, Belgique, Chine, France, Allemagne, Hollande, Porto-Rico, Russie, Etats-Unis.

SUCRE RAFFINE

Table with 3 columns: Country, 1900, 1901. Rows include: Angleterre, Australie, Guyane Anglaise, Indes Occidentales, Hong Kong, Autriche-Hongrie, Belgique, Chine, France, Allemagne, Hollande, Porto-Rico, Russie, Etats-Unis.

SUCRE BRUT

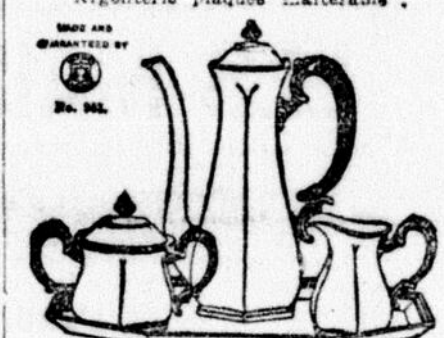
Table with 3 columns: Country, 1900, 1901. Rows include: Angleterre, Australie, Guyane Anglaise, Indes Occidentales, Hong Kong, Belgique, Chine, Cuba, Indes Orientales, Allemagne, France, Pays-Bas, Pérou, Porto-Rico, Etats-Unis.

Le Jeu de Dames

MATCH MEILLEUR-LAMARRE

Samedi soir, tel qu'annoncé avait lieu dans la vaste salle de M. Thibault No 2633 Notre-Dame, coin Cuning, devant un auditoire nombreux, qui a suivi avec un intérêt constant le développement de la première partie du match Meilleur et Lamarre.

Les deux maîtres du damier paraissent en excellent forme et la lutte a été des plus vives. Elle s'est terminée par la victoire de M. Meilleur, qui méritait certainement de triompher, car son jeu a été supérieur à celui de son adversaire. Cela ne veut pas dire que son triomphe final est certain, en effet, M. Lamarre ne s'avoue pas vaincu et il se prépare à prendre sa revanche ce soir à 8 hrs. 1-2, au même endroit, No 2633, Notre-Dame, coin Cuning. L'entrée est gratuite qu'on se le dise.



L'Argentier Certifiée

Est comme un cube certifié, on ne peut douter de sa valeur. L'observateur expert ne connaît pas la différence entre les vrais bijoux et les faux. Un marque distinctive qui est la marque de commerce d'un fabricant responsable et réellement digne de foi, est la sauvegarde de l'acheteur. De telles marques sont virtuellement des certificats qui l'attestent ainsi et valent le prix qu'on en paie.

Tel est le nom du plus pur, du plus hygiénique, du meilleur et du plus grand soin et sous la surveillance d'un officier du gouvernement, qui appose sur chaque flacon un timbre de garantie, attestant le nombre d'années pendant lesquelles il a servi, le Melchers marque "Croix Rouge" est reconnu comme étant bien supérieur aux meilleures marques importées de la Hollande.

Il est d'une pureté extrême, d'un goût agréable, d'un arôme délicat et est surtout qui flatte le palais le plus délicat.

Boivin, Wilson & Cie, 529, rue St-Paul, Montréal, seuls concessionnaires.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Depot G.T.R. et tout près de l'Hotel St-James. PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN. Muni de toutes les améliorations modernes. THEO. LANCTOT, Propriétaire.

HOTEL RENAULT

ARTHUR TANGUY, Prop. (Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville). 58-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL.

CAFÉ DE LA PRESSE

63 Rue Saint-Jacques. Le rendez-vous des journalistes et du bon monde. Rien que des produits de bonne marque. J. L. PHILLIPS, Prop. Ex-gérant du Club Canadian. 77-1A.

Lumière Electrique et Force Motrice

Au Millieu Marché

La LACHINE HAFFELS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris au choix de client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Éclairage de Maison, Éclairage de Magasin, Annonces, Lampes à Arc, Éventails, Arcs, etc.

Force motrice pour: Manufactures, Registres de ventes, Éclairage à froid, etc.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. 88 CARRÉ VICTORIA

Mme Jean Godbout



J'ai pris dix boîtes de Pilules Rouges, j'ai suivi les conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine et j'ai ainsi réussi à me guérir. Mon traitement ne m'a coûté que...

Madame JEAN GODBOUT, Notre-Dame de Ruckland, Qué.



Les vraies Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au 100 ou à la douzaine. Voyez à ce que sur chaque boîte soit le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine. Si votre marchand ne vous les vend pas, vous les recevrez sur réception au prix de 30 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$2.00 dans toutes les parties du Canada ou des Etats-Unis.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

UN DOME ETINCELANT

Washington, 17.— Le dome du nouvel Hotel des Postes de Chicago, sera quelque chose de merveilleux si les plans de l'architecte Henry Hebb Cobb sont exécutés. Il sera couvert de verre doublé d'or et sera un miroir géant qui sera resplendissant sous les rayons du soleil.

Démonstration

L'expérience faite dans les hôpitaux a démontré que le BAUME RHUMAL est supérieur à tous les médicaments employés jusqu'à ce jour pour le traitement et la guérison des rhumes, toux, bronchites et les affections de la gorge et des poumons.

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe. Il ne contient aucun sel, et c'est aux consommateurs de leur part, nous vous recommandons de ne pas acheter ailleurs que chez les vendeurs officiels.

ASSURANCE CONTRE LA VERMINE.

Nous assurons les maisons contre la vermine telle que, Rats, Souris, Punaises, Blattes, Punaises d'eau, Haricots, Fourmis, Vers, etc.

...COIN DES DAMES...

L'ARBRE BENIT

Ceci se passe au moyen âge, le jour des Rameaux. Comme il revenait gaillardement de la messe avec au bras son beau rameau de chêne vert, Jean Boulognais, petit père de la Crau, se fut immédiatement le planter dans le modeste enclos qui bordait sa cabane.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Promulgation d'un règlement concernant les appareils de sauvetage dans les églises, les salles publiques, les hotels et les habitations de trois étages. La pénalité encourue pour infraction à cette loi municipale

Voici quelques extraits du règlement municipal No 260 au sujet des édifices publics. Ils viennent d'être imprimés à la demande de l'inspecteur Chausse et distribués à titre de renseignements aux contribuables.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Art. 102.—Il sera du devoir de l'inspecteur de visiter et inspecter tous les théâtres et bâtiments publics existants, et s'il en trouve qui ne remplissent pas les conditions voulues par le présent règlement...

APPAREILS DE SAUVETAGE EN CAS D'INCENDIE

Art. 115.—Toute occupation occupée par trois (3) familles ou plus au-dessus du premier étage et tout bâtiment déjà érigé de plus de trois (3) étages de hauteur, occupé et employé comme hôtel, ou appartement ou logement, et toute maison de pension ayant plus de quinze (15) chambres à coucher au-dessus du 1er étage, et toute fabrique, moulin, manufacture, etc., habités par plus de six personnes, et toute maison de pension pour le soin ou le traitement de personnes, et tout bâtiment occupé en tout ou en partie comme école, ou lieu d'instruction ou de réunion, et tout bâtiment à bureaux non construits avec des matériaux à l'épreuve du feu...

Le Chocolat Menier. COCOA MENIER pour le Déjeuner. PASTILLES et CROQUETTES MENIER. HERDT & CIE, Seuls Agents Canadiens, 180 St-Jacques.

R.I.P.A.N.S. Il est très peu de cas de maux de tête sans que l'on n'ait eu auparavant un accès de fièvre. Le paquet de R.I.P.A.N.S. est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de 60 cts. en contient assez pour une année.

La Shawinigan Water & Power Company. La Transmission à Montréal de la force Motrice. SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, 1724 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Chance Extraordinaire!! D'aujourd'hui au 15 Avril Le Journal sera reçu par toute personne qui paiera d'avance \$3.00 à Montréal (au lieu de \$5.00, livré à domicile avant 7 hres a.m.) et \$2.00 hors Montréal (au lieu de \$3.00). "LE JOURNAL," 75 rue St-Jacques, MONTREAL.

CANADIAN VERMIN DESTROYERS. JOHN WICHHORST & CIE, No 355, Rue St-Jacques, Montréal.

A tous les Propriétaires et Ménagères: ASSUREZ VOTRE MAISON CONTRE LA VERMINE. MAISONS PARTICULIÈRES: H. Montagu Allan, Esq., Mme M. Heppner, L. Trus-révérend W. H. Bond, Esq., etc.

FEUILLETON DU JOURNAL

Les Bandits de la Cordillère

No 30 (Suite) Eperdu, silencieux, leurs cavaliers ne songèrent même plus à les guider; ils ne leur demandèrent que de la vitesse.

"Quant à Cabodou, il m'a dit souvent qu'il nageait comme un requin; donc, pas besoin de s'occuper de lui." "C'est un vrai! Tu as secouru!" "Mustapha, attrape!"

Pure LESSIVE Pulvérisée DE GILLET. La Meilleure, La plus Pure, La plus Forte. LONDRE E.W. GILLET.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLISER
La Clo d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, Gérant.

A Montréal (divr) 4 centimes, 35.00 par année
Hora Montréal, 3.00 " " "
Edition Hebdomadaire, 1.00 " " "

TELEPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
du Canada, chez nos agents locaux et à nos
bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 24 MARS 1902

EN GARDE

La journée d'hier a été magnifique
pour les conservateurs à Beauharnois.
Partout nos amis ont crié la meilleure
impression, le plus vigoureux enthousiasme. A
St-Timothée surtout, l'ovation faite à
M. Monk faisait contraste avec la ré-
ception si froide qui a accueilli l'hon.
M. Carroll, un ministre. Il faut dire
aussi que le solliciteur général, pour
une raison ou pour une autre, n'était
pas dans son assiette.

L'opinion est incontestablement en
faveur de M. Bergeron et l'élection est
à nous, si nous le voulons, si nous sa-
vons conserver notre terrain.
C'est pourquoi nous crions: en garde!
En garde contre les oiseaux de nuit!
En garde contre les corrupteurs!
En garde contre les voleurs de bulle-
tins!

Que l'on ne nous dise pas que
nous revenons trop souvent sur ce
point!

Nous avons perdu assez par excès de
confiance, par défaut de surveillance,
par négligence d'organisation que nous
devons faire mieux.

Où, l'élection de Beauharnois est à
nous si nous le voulons.

C'est aujourd'hui que commence vrai-
ment la lutte.

Vous allez voir arriver dans le com-
té tout ce que la machine libérale
compte d'ouvriers en brigandage.

Canadiens-français, tenez bon! Veil-
lez! Suivez tous les agents étrangers
qui font la cabale!

Tirez, sentinelles, les oiseaux qui
passent ne viennent point de France.

L'action sociale de la femme

Le 15 janvier dernier, M. René Dou-
mic, le critique littéraire éminent dont
les auditeurs de l'Université Laval
n'ont pas perdu le souvenir, a fait une
conférence à Paris sur "l'action sociale
de la femme".

Il va de soi que cette question a été
envisagée et traitée par l'auteur au
point de vue de la constitution actuelle
de la femme en France; néanmoins,
dans la guerre faite par l'Etat jacobin
ou napoléonien contre la famille
depuis plus d'un siècle et au regard de
l'affaiblissement graduel du lien fami-
lial dans notre ancienne mère-patrie, il
y a des enseignements précieux dont
en Canada nos hommes publics pour-
ront faire leur profit.

M. Doumic s'est proposé de montrer
comment le gouvernement moderne
s'est fait l'ennemi de la famille, et
travaille à la ruiner afin d'assurer sa
propre omnipotence. Il a indiqué les
conséquences funestes de ce phénomène
et les remèdes qu'il y faudrait apporter.

Qu'est-ce d'abord que la famille et
comment en France a-t-elle été consti-
tuée pendant de longs siècles? Elle
consistait dans un groupement autour
d'un chef investi d'une autorité réelle,
le père de famille étant le gardien du
double patrimoine matériel et moral.
Elle repose sur le mariage indissolu-
ble; faite pour durer, elle est, suivant
Taine "le seul remède que l'homme ait
trouvé contre la mort."

"La famille ainsi constituée vit au-
tour du foyer, de ce foyer auquel les
anciens attribuaient un caractère sacré.
Elle avait chez nous jadis un sym-
bole dans ce qu'on appelait la maison
de famille, et qui, pour beaucoup
d'entre nous, n'est que le métaphore.
Ballottés d'une ville à l'autre et
d'un quartier de la ville à un autre
quartier, nous voyons les diverses
étapes de notre existence dans des
décorés différents; mais cette maison
où l'on vivait pour ainsi dire sous les
yeux de ceux qui nous y avaient pré-
cédés, où les murs se souvenaient, où
les choses avaient une âme, à combien
d'entre nous reste l'éternel regret de
n'en avoir pas connu l'influence bien-
faisante!"

Groupée sur un point du sol, réunie
sous l'autorité du père, appuyée sur
la tradition, valant pas sa cohésion in-
térieure, la famille ainsi constituée é-
tait une force. Pour en venir à bout,
le gouvernement a dû peu à peu l'en-
tamer, y faire des brèches. La législa-
tion par laquelle il l'a désorganisée
compose le programme révolutionnai-
re de la fin du dix-huitième siècle,
programme repris plus ou moins par
les divers régimes qui depuis ont ex-
ercé le pouvoir en France.

La loi du partage forcé et du parta-
ge égal a porté son atteinte déci-
sive à la puissance paternelle; elle
aboutit à l'émiettement du patri-
moine et à la dispersion de la fami-
le. La loi du divorce diminue de fa-
çon évidente et incontestable la "co-
hésion" de la famille. Les odieuses me-

sures prises contre la liberté de l'en-
seignement et dont le caractère odieux
révélée de ce qu'elle attaquent les
intérêts moraux, l'âme même de l'en-
fant, auraient pour conséquence de
supprimer ce qui est pour le père de
famille le plus indéfectible des droits.

"Je n'oublie pas, remarque M. Dou-
mic, qu'aujourd'hui nous possédons
encore, sous beaucoup de restrictions,
la liberté de l'enseignement. Mais
je sais aussi qu'il n'en est pas, à
l'heure actuelle, de plus menacée.
C'est contre elle que conspirent les
ennemis de nos libertés. C'est contre
elle que tendent des mesures qui, en
apparence ne sont dirigées que
contre certaines catégories de per-
sonnes, mais qui sont en réalité des
mesures d'approche et d'investisse-
ment. On ne procède encore que par
des voies détournées. On voudrait
bien garder le mot, mais à condition
de supprimer la chose. L'idée est dans
l'air. Et s'il est un péril dont nous
devons nous tenir avertis, contre lequel
nous devons unir tous nos efforts,
c'est celui-là."

En face de cette famille entamée
par le régime successoral, dissociée
par les lois sur le mariage et qui ne
jouit plus que d'une façon précaire de
la liberté d'enseignement, l'Etat ou le
gouvernement grandit chaque jour,
mettant la main sur tout, augmentant
sans cesse l'armée de ses fonctionnai-
res.

Une famille affaiblie en présence d'un
pouvoir politique tout puissant, voilà
la situation en France.

Quelles en sont les conséquences?
En politique, c'est la perte de la li-
berté, car le gouvernement n'ayant en
face de lui qu'une masse d'individus
désunis, sans cohésion, ne trouve au-
cune force pour limiter son action et
arrêter ses envahissements. Il agit
donc suivant son bon plaisir.

Au point de vue économique, les ré-
sultats sont plus désastreux encore.
Le système français aboutit à faire le
vide. On en a une preuve trop sai-
ssissante dans ce désolant phénomène de
la dépopulation qui découle de la mo-
derna organisation de la famille. Est-ce
à dire que la race française soit vieil-
lie, usée, incapable de se reproduire?

Non, répond M. Doumic; et il ajou-
te: cette race transplantée au Canada,
dans des conditions économiques diffé-
rentes des nôtres, y a retrouvé toute
sa vigueur.

Enfin, la même cause entraîne des
effets dans l'ordre social et moral.
C'est d'abord le trouble des relations
de famille.

"Que dire des rapports des parents
et des enfants d'aujourd'hui? Et qu'on
pourrait-on dire qui ne parût à un
homme sensé tout à fait invraisem-
blable et ne fût pourtant fort au-dessus
de la réalité? Par une sorte d'anova-
mie bizarre et pourtant logique, moins
nous avons de famille, et plus les af-
fections de famille atteignent chez
nous un degré d'acuité qui nous est
spécial. Nous voulons avoir nos en-
fants tout près de nous, nous ne sup-
portons l'idée ni qu'ils aillent faire
loin de nous leur vie, ni que la vie leur
apporte des épreuves ou des difficultés.
Nous voulons leur épargner tout effort.
Nous appelons cela tendresse paternel-
le ou maternelle. C'en est une parole
ou une dégénérescence. Ce n'est plus
le sentiment, c'est la sensiblerie, la
niaiserie sentimentale."

C'est ensuite la diminution de l'idée
de patrie, l'abaissement des caractères,
le déchaînement de l'égoïsme.

Reconstituer la famille, telle paraît
être au conférencier l'oeuvre qui, au-
jourd'hui en France, prime toutes les
questions. Il faudrait pour cela aug-
menter la puissance paternelle en ac-
cordant au père la liberté de tester,
principe qui n'est constitutionnel avec
aucune des modernes idées d'égalité et
qui seule concorde avec celles de la li-
berté individuelle; — rendre sa stabili-
té au mariage que l'extraordinaire abu-
s de la loi sur le divorce, encourage-
ment par la magistrature, tend à rendre
toute union transitoire, — rendre in-
attaquable la liberté de l'enseigne-
ment.

Pour arriver à un résultat aussi consi-
dérable, il y a besoin de réformes lé-
gislatives; mais ces lois elles-mêmes
devront être précédées d'un mouve-
ment d'opinion très étendu. C'est ce
mouvement d'opinion que les femmes
peuvent contribuer à provoquer et à
répandre. Ainsi, elles feront à la fois
le seul féminisme pratique, car, con-
clut M. Doumic, tout ce qui nuit à la
famille porte en même temps atteinte
à la dignité de la femme, — et une
oeuvre française, car les destinées mê-
mes du pays dépendent des destinées
de la famille.

LA LUTTE A BEAUHARNOIS

Il fait plaisir de voir avec quel en-
train, quel ensemble le parti conser-
vateur se bat dans Beauharnois.

Tous les chefs étaient à l'assaut
hier, puissamment secondés par la jeu-
nesse que la victoire de Laval a ma-
gnifiquement stimulé.

Cette union et cette vigueur sont
d'un excellent augure.

Le peuple comprend vite la portée
d'un mouvement d'ensemble et il est
prêt à suivre ceux qui battent si bien
la marche.

La journée d'hier a été superbe sous
ce rapport.

Le nombre des hommes marquants
aurait pu fatiguer l'enthousiasme po-
pulaire; il l'a augmenté au contraire.
M. Monk a eu un succès grandiose.

M. Bergeron a été acclamé chaque
fois qu'il a pris la parole.

MM. Casgrain, Pelletier, Laurendeau
ont été accueillis avec un entrain ad-
mirable.

Ce qui n'a rien enlevé aux jeunes
qui ont eu leur large part d'ailleurs
bien méritée.

Un peu de décence

La majorité libérale de l'assemblée
législative a voté un projet de loi fai-
sant de M. Lemay, député de Lotbinière,
ancien huissier et agent de mou-

lins à coudre, un notaire, sans examen
à l'étude. On voulait même le trans-
former notaire sans examen à la pra-
tique, mais à force d'insister on a
réussi à imposer cette condition.

C'est encore trop peu.
Nous savons que les libéraux sont
décidés à tout faire et tant que la
session durera on n'est pas sûr de ne
pas se réveiller demain en corset et
en jupon. Si M. Laurier et M. Pa-
rent le veulent qu'avons-nous à dire.
Mais il y a le conseil législatif où l'on
a un peu plus souci du bon sens et de
la décence. On ne fait pas un notaire
comme on fait une emplette, à moins
que l'on ne se contente d'un notaire em-
plâtre. M. Lemay peut être notaire,
s'il en a le talent et l'aptitude. Mais
qu'il apprenne quelque chose, qu'il fasse
son stage comme les autres.

Bombarder M. Lemay notaire dans
ces conditions, c'est faire injustice à
toute la jeunesse étudiante. Nous
avons hâte de voir si M. Archambault
va se prêter à cette farce cynique.

M. Turgeon et l'impérialisme

M. Lane demandant de retirer sa
motion fermait la bouche au gouver-
nement. Puisque ce n'était point né-
cessaire de parler, le silence s'imposait.

Mais M. Turgeon avait un discours
improvisé depuis quinze jours!

Le moyen de garder ça en tête.
Il a donc parlé, solennellement!

Le "Soleil" a trouvé ça beau, beau,
beau, comme... quoi! Difficile à dire
puisque M. Pécade nous apprend qu'on
n'a jamais rien entendu de pareil.

Ça parle-t-il un ministre préparé!
Admettons que c'était beau.
Etait-ce vrai, était-ce juste?

Non, M. Turgeon n'a eu qu'une pen-
sée, rejeter sur les conservateurs l'i-
dée impérialiste.

Quand c'est son chef M. Laurier qui
en est le représentant reconnu et van-
té par le "Globe".

Pourquoi M. Turgeon y tient, nous
reviendrons sur le sujet pour leur
prouver qu'il n'est pas aussi soigneux
du fond que de la forme.

UNE COMEDIE

C'est à Québec que la scène se passe.
Un député inquiet de l'avenir de son
pays donne avis d'une déclaration de
principe sur la question brûlante du
jour, l'impérialisme.

Et la motion reste à l'affiche pen-
dant quinze jours.

Le député mûrit un discours très
ordinaire, qui ne rend pas justice au
rôle qu'il aspire à jouer.

En même temps un ministre prépare
soigneusement une longue improvisa-
tion claphouffée.

La réplification est fixée.
Tout Québec accourt.

Le rideau se lève, les acteurs se
présentent.
Et le dialogue s'engage, trivial
chez le député, pompeux et solennel
chez le ministre.

On attend le mot tragique, le mot
de la fin, le clou.

Et, comme dans l'opéra bien connu,
le mot de la fin, c'est: fûte!

La motion disparaît.
Pourquoi? Vous le demandez?

Parce que ça ferait tort à M. Lau-
rier.

Tout, sans exception le ridicule, plu-
tôt que de nuire à M. Laurier, l'inspi-
rateur et l'avocat de l'impérialisme.

Voilà où en est rendue la législa-
ture de Québec aux mains des libé-
raux.

Nous demandons aux électeurs de
Beauharnois si cette preuve nouvelle
de la plate attitude de nos rep-
résentants au service d'un homme
dont la dangereuse versatilité peut
compromettre toutes les causes,
ne leur impose pas l'obligation sacrée
de voter une protestation énergique
contre un état de choses qui nous com-
promet aux yeux des autres provin-
ces.

Si le peuple n'y met le holà, les
maîtres qui l'est donné sont en train
de compromettre à jamais nos ins-
titutions les plus chères.

IL FAUT SAVOIR

Nous espérons que l'opposition à la
chambre des Communes ne s'en tienne
pas à son premier effort pour obtenir
le témoignage de M. Archibald sur les
affaires de l'Intercolonial.

Le refus du gouvernement de laisser
comparer M. Archibald doit être une
raison de plus pour aiguïser la
curiosité des conservateurs.

Il y a à anguille sous roche et l'an-
guille doit être grosse puisqu'elle dé-
vore tant d'argent.

Quatre millions de déficit, ça ne
peut pas passer comme ça.

Il faut savoir où c'est allé.
Comment ça été dépensé et s'il en a
collé quelque part, soit par négligence,
soit par intérêt.

LE COGNAC ESPAGNOL PUR
DE JIMENEZ & LAMOTHE
Vieux de 12 Ans.
Est distillé de PUR RAISIN ESPAGNOL
Recommandé par la PROFESSION MEDICALE.

LES FRIANDISES AU YUKON

Le gouvernement libéral a construit
au Yukon une ligne de télégraphe, qui
nous a coûté au bas mot un demi-
million. Cette ligne était nécessaire,
c'est incontestable, mais sa construc-
tion promettait aussi d'être très pro-
fitable. Aussi la chasse au contrat
fut-elle vive et la concurrence parmi
les soumissionnaires fut telle, qu'une
compagnie demanda même le privilège
de construire la ligne sans l'aide du
gouvernement. Nos dévoués ministres,
les hommes d'affaires du gouverne-
ment, flairèrent alors une occasion su-
perbe et jurèrent de ne pas se laisser
enlever le morceau. D'après leurs sug-
gestions le gouvernement décida en
effet de construire lui-même la ligne
projetée et il se mit immédiatement à
l'oeuvre.

Les travaux ont coûté au delà de
\$500,000 au pays, qui n'en retirera rien.
Mais en revanche les contracteurs et
leurs amis ont fait une affaire d'or.

Ils se sont proménés aux frais du
pays, ont fait bonnancer pendant des
mois et ont encaissé de gros bénéfices.

Ils ont apporté avec eux des provi-
sions de bouche, suffisantes pour nour-
rir une armée pendant deux ans et ils
n'ont pas épargné les friandises, com-
me nous allons le voir. C'est qu'ils
avaient des goûts raffinés ses gens-là!
Outre le pain et la viande, le beurre,
le fromage et les patates et des quan-
tités énormes de vivres et des victua-
les nécessaires à la nature rude de
travailleurs, s'ouvrant un chemin à
travers un pays inhabité et sau-
vages, on avait apporté pour
près de \$16,000 de marmelade, de si-
rop, de sucre en morceaux, de sucre-
ries, de pêches et de poires en boîtes,
de raisins de Corinthe — oh! les
plum-puddings — de sucreries, d'hut-
tres et de cigares de choix de la Ha-
vane!

Voyez-vous d'ici un ouvrier du
département des Travaux Publics,
prenant son dîner au pied d'un ro-
cher du Yukon, et mangeant à son
dessert de la marmelade à 75c. la bot-
te et fumant un cigare de \$60.00 le
mille, à son café à la crème? S'il
faut en croire le rapport du départe-
ment des Travaux-Publics, qui contient
la liste des dépenses encourues à cette
occasion, c'est cependant ce qui est
arrivé. A moins qu'on n'ait conservé
les friandises pour d'autres ou qu'on
ne les ait pas achetées du tout.

Pourtant les items suivants figu-
rent aux pages V 59, 61 et 68 du
rapport de l'Auditeur-Général comme

millions de plus que les conservateurs
sans avoir de grands travaux à exé-
cuter.

Les contrats se donnent sans sou-
mission. Tout se fait à la bonne fran-
quette. Il est temps de fouiller un peu
plus leurs actes.

Questions d'actualité

M. Laurier a droit qu'on l'écoute.
Mais le peuple a droit qu'on le ren-
seigne.

Si M. Laurier vient à Beauharnois,
le peuple a le droit de savoir:
Pourquoi il refuse de parler français
en Chambre.

Pourquoi il protège les voleurs d'é-
lection.

Pourquoi il refuse de laisser compa-
raître au comité des comptes publics
les témoins demandés par l'oppo-
sition.

Pourquoi le déficit de l'Intercolonial
est de quatre millions.

Pourquoi il donne de gros contrats
sans soumission.

Pourquoi il refuse des sénateurs aux
Acadiens-français.

Pourquoi le déficit du département
des postes est d'un demi-million quand
il a dit aux élections générales que le
déficit était disparu.

Pourquoi il refuse les documents de-
mandés par le Parlement.

Pourquoi il nous pousse à l'impé-
rialisme.

Etc., etc., etc.

LA COLONISATION DANS LA METAPEDIA

Lettre ouverte à l'hon. M. Parent

A l'honorable S. N. Parent, Premier-
ministre et ministre des Terres de
la Couronne de la Province de
Québec.

Honorable Monsieur,

Dans le courant du mois dernier,
nous, colons de la Métapédia, avons
l'honneur de vous présenter, par
l'intermédiaire de notre député M. Ca-
ron, une requête demandant de vou-
loir bien ouvrir à la colonisation les
Cantons Memphray, Avantjoste et Ma-
laine, en permettant la vente des lots
dans lesdits cantons.

A cette demande, permettez-nous
de vous le rappeler en passant, vous
avez répondu que, à votre connais-
sance, telle vente n'avait jamais été
interdite.

De plus, la bienveillance avec la-
quelle vous avez bien voulu agréer
écouter ceux que nous avions délégués
auprès de vous pour vous exposer
nos griefs et nos besoins et solli-
citer votre protection, nous prouva si
évidemment vos bonnes dispositions
à notre égard que nous conçûmes la
ferme espoir que si, par inadvertance,
l'ordre de nous interdire l'accès de ce
fertile territoire avait été réellement
donné, il serait, à coup sûr, révo-
qué sous le plus bref délai.

En effet, le jour du couronnement,
cet espoir se changeait en certitude.
Quelques-uns de nos frères s'étant rendus
à l'Agence des Terres de la Couronne,
purent avoir les permis des lots sur
lesquels ils désiraient s'établir, eux-
mêmes, en permettant des dispositions
ou leurs enfants. Cette bonne nou-
velle fut reçue avec enthousiasme
parmi nous. Tous, nous nous pro-
mettions de profiter sans retard de
la bonne volonté manifestée de nos gou-
vernants. Malheureusement il y eut
plus d'appelés que d'élus. Les élus

ayant été achetés au compte du gou-
vernement:
Acheté de M. H. N. Bate et
fils —

2,940 lbs. de sucres en mor-
ceaux et 3,952 lbs. de ba-
con — 607.44

360 bidons de sirop et 72 bi-
dons de marmelade — 194.40

34 boîtes de pêches et dou-
zaines de boîtes de poires
Cigares : 8,000 à \$60; 1,000
à \$45; 1,000 à \$37 — 282.00

Sucreries — 491.18
\$1,711.72

De MM. Kelly, Douglas &
Cie —

Pêches et poires, 240 doz. de
boîtes — 598.00

Pêches, poires et pommes, 500
bis; et 900 bis. de prunes
Raisins de Corinthe et autres
raisins — 124.00

Pommes évaporées, 2,000 lbs;
abricots 700 lbs. — 298.50

Sucres en morceaux 1,600 lbs;
et 3,400 lbs de sucre gra-
nuulé — 298.50

Tabac et cigares — 185.28
Sucre — 241.10
\$1,913.30

De MM. McKay Frères:

Dindes en boîtes — 16.00
Pêches en boîtes — 16.50
Huîtres en boîtes — 15.00

Raisins — 15.00
Ananas en boîtes — 15.00
Sucre — 200.50

\$278.00

De MM. Kelly, Douglas & Cie, Van-
couver:

Bacon, 80,445 lbs. — 3,887.43

Farine 7041 lbs et 528
livres de farine — 1,047.73

Poudre à pâte — 258.68

Pommes évaporées, 13,000 li-
vres — 1,115.00

Thé et café — 1,397.68

Sucres granulé et en morceaux
9,410 lbs. — 538.03

Abricots et prunes 5,550 lbs. — 557.50

Raisins 4,895 lbs — 358.78

Marmelade, 3,348 lbs, riz, 6 —
300 livres — 648.20

Poires en boîtes, 140 doz. — 348.00

Pêches en boîtes 130 livres — 315.00

\$10,369.63

De MM. Redden, James & Co; de
Kingston:
Bacon, 2,060 lbs; 10 doz. de
boîtes de corn beef — 274.70

Thé, 710 livres — 278.00
Café et sucre — 197.00

Pêches et poires en boîtes — 144.00

Marmelade et pommes éva-
porées — 115.00

Prunes, 500 livres — 35.00

Tabac — 158.42
\$1,212.12

Nous croyons sincèrement qu'il y a
des limites à l'impudence des meneurs
de gouvernement et à la patience du
pauvre public appelé à payer tous les
frais et à subir des pillages de
ce genre, et nous invitons les électeurs
de Beauharnois à condamner par leur
vote un mode aussi éhonté de gaspiller
les deniers publics.

Le chef de l'opposition au "Journal"

M. R.L. Borden chef de l'opposition
à Ottawa, était à Montréal vendredi.
Dans l'après-midi, M. Borden nous a
fait l'honneur d'une visite. Merci.

LA COLONISATION DANS LA METAPEDIA

Lettre ouverte à l'hon. M. Parent

A l'h

FINANCE & COMMERCE

Le Montreal Power

A dominé le marché et le cours accuse une forte tendance à la hausse

LE DOMINION COTTON

Se raffermi notablement et gagne du terrain. Le reste du marché est soutenu

(Des bureaux du "Journal")

Samedi soir.

L'intensité et nouveauté d'intérêt qui s'est manifesté aujourd'hui autour du Montreal Power et de l'élevation du cours à 99, dénotent une étude plus approfondie des garanties offertes par ce fonds, et correspondent à l'excellent état de la situation industrielle de la compagnie, tel que le démontre le rapport, qui vient de publier cette société, sur les opérations de l'exercice 1901.

D'après le rapport, il résulte que les recettes brutes ont été de \$1,690,705, et les dépenses d'exploitation de \$890,329. Le bénéfice net s'élève donc à \$800,376, sur lequel on a prélevé une somme de \$176,670 pour impôts et intérêts sur débtures, laissant un surplus de \$623,706.

Or, comme ce surplus équivalait à près de 4-1/2 pour cent du capital de la compagnie, la sécurité de la valeur est désormais exempte de toute critique, et l'action, qui recherchait déjà depuis longtemps les capitaux de placement, semble devoir attendre une cote notablement plus élevée.

Rien n'est changé dans la situation du Coal et du Steel. On commente toujours la probabilité d'un dividende sur les actions privilégiées du Steel, dont la déclaration sera prise en considération lundi le 24 courant. Les opinions sont très partagées, mais elles penchent davantage du côté d'une deuxième distribution de dividende trimestrielle. Les deux titres ont l'air un peu morfondus et subissent quelques ventes de réaction. Le Coal a reculé de 119 à 117 et le Steel s'est échangé de 45-1/2 à 44 7/8. L'action privilégiée est plus ferme de 92-1/2 à 93. Le Dominion Cotton a gagné 3 points à 63 et conserve une forte tendance à la hausse. Le Nova Scotia monte d'un point à 95. Le Pacifique, qui a donné lieu à quelques ventes aux environs de 113-1/4, est en ce moment l'objet de nombreuses ventes d'arbitrage entre les marchés étrangers et le marché local. Les droits à la prochaine émission se négocient, de 8 à 3-1/8 à Montréal, tandis que Londres et New-York ne cotent le stock que ex-dividende de 2-1/2 pour cent.

Comme il est probable cependant que la compagnie obtiendra l'autorisation nécessaire du gouvernement, à l'effet d'opérer sa nouvelle émission de capital, le titre reste ferme.

BOURSE DE MONTREAL

M. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Pacific Canadian, Canadian Pacific, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 22 — La bourse a été très active quant à quelques valeurs. Le St. Paul a été le favori et le Union Pacific était aussi recherché. Le Rock Island a été aussi recherché. On croit que la condition des banques va s'améliorer et cela a activé les achats.

Les chemins de fer en sympathie avec le St. Paul ont été fermes et ont baissé avec lui. La diminution des dépôts en argent dans les banques, a été de près de \$2,000,000.00.

Le marché a clôturé indécis.

New-York, 22 — Les cours ont été irréguliers à l'ouverture. Amalgamated Copper, 63; Atchison, 78; do, préf., 97-7/8; B. & O., 107-1/2; C. P. R., 115-1/4; Canada Southern, 87-7/8; Chesapeake et Ohio, 46; Chicago et Alton, 36; do, préf., 76; C. C. C. et St. L., 102; Del. et Hud., 171; Del. Lack. et West. I., 181 bid; Denver et Rio Grande, 43-5/8; do, préf., 91-3/4; Erie, 47; do, préf., 60; Great Northern préf., 185-1/2; Hocking Valley, 70 bid; do, préf., 86-1/2; Illinois Central, 142-3/4; Lake Erie et Western, 68-1/4 bid; Louisville et Nashville, 106-1/4; Manhattan, 132-7/8; Metropolitan, 167-1/2; Minneapolis et Saint-Louis, 110-3/4; Missouri Pacific, 100-7/8; Missouri, Kansas et Texas, 24-1/4 bid; do, préf., 54; N. J. C., 189 bid; New-York Central, 163-1/4; Norfolk and Western, 56-1/2; Ontario et Western, 32-5/8; Penn., 171-1/4; Reading, 56; do, préf., 81; do, 2e préf., 81-1/8; St. Paul, 168-3/4; do, préf., 108-3/4; Southern Railway, 32-3/4; do, préf., 97-3/8; Texas et Pacific, 40-3/4; Union Pacific, 100-5/8; do, préf., 88-1/4; Wash., 32-7/8; do, préf., 43; Rock Island, 180.

Amalgamated Copper, 63; American Coal and Foundry, 31-7/8; do, préf., 91; American Smelting and Refining, 46-1/4; do, préf., 97-1/8; Anaconda, 30-3/8; Brooklyn Transit, 65-3/8; Colorado Fuel and Iron, 103-3/4; Consolidated Gas, 223-5/8; General Electric, 321; International Paper, 22-3/8; Int'l. Power, 65-5/8; North American, 115-1/2; Pacific Mail, 45; People's Gas, 102-1/2; Pullman, 235; S. S. Steel, 42-1/4; do, préf., 94-3/8; U. S. Steel, 42-1/4; do, préf., 94-3/8; Western Union, 99; Am. Loco., 32; do, préf., 93-7/8.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — La demande de l'argent a été un peu moins forte aujourd'hui. Les taux des escomptes à été ferme. Les courtiers de profession ont assisté pour la plupart aux réunions d'Ontario-Cambridge et ceux qui ont suivi les opérations de la bourse, se sont surtout préparés aux liquidations de lundi.

Les consolidés ont été lourds, et les chemins de fer nationaux ont été irréguliers.

Les valeurs américaines étaient fermes et près de la parité. Les valeurs Cafres ont été inactives et faciles, les Grand Tronc ayant une tendance à la hausse. Le Rio Tinto a baissé d'un quart de point.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — Consolidés au comptant, 93-5/16; à terme, 93-3/8. Anaconda, 61-1/2; Atchison, 79-3/4; do, préf., 100; B. & O., 109-1/4; C. P. R., 118; Chesapeake et Ohio, 47; Chicago, Great Western, 25; Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, 171; Denver et Rio Grande, 43-1/4; do, préf., 92-1/2; Erie, 47-7/8; do, préf., 70-1/2; do, 2e préf., 56-1/4; Illinois Central, 145; Louisville et Nashville, 108-1/4; Missouri, Kansas et Texas, 24-7/8; do, préf., 55-1/2; New-York Central, 167; Norfolk et Western, 58; do, préf., 92-1/2; Ontario et Western, 33-1/2; Pennsylvania, 77-1/2; Reading, 28-1/2; do, 1ère préf., 41-1/2; do, 2ème préf., 34-3/4; Southern Railway, 33-1/2; do, préf., 99; Southern Pacific, 66-3/4; Union Pacific, 102-5/8; do, préf., 90; United States Steel, 43-1/4; do, préf., 96-3/4; Wash., 34-1/4; do, préf., 44; Quatre Espagnoles, 77-3/8; Rand Mines, 11-3/4; De Beers, 343-1/8.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — Le change sur New-York est de 24-7/8 de l'once. Argent, à 2-1/2 à 3 p.c. Le taux de l'escompte sur le marché libre est de 2-1/2 à 3 p.c. pour billets à court échéance, et de 2-3/4 pour billets à trois mois.

New-York, 22 — Le rapport des banques associées pour la semaine finissant aujourd'hui se lit comme suit :

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Pacific Canadian, Canadian Pacific, etc.

VALUEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. Delois Thibaut, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice, Tél. Main 3828.

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various mining stocks like Payne, Rep Eagle, etc.

VALUEURS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Rep Eagle, etc.

VALUEURS NON INSCRITS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Decca, Granby, etc.

Ventes de l'avant-midi

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Centre Star, etc.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — La demande de l'argent a été un peu moins forte aujourd'hui. Les taux des escomptes à été ferme. Les courtiers de profession ont assisté pour la plupart aux réunions d'Ontario-Cambridge et ceux qui ont suivi les opérations de la bourse, se sont surtout préparés aux liquidations de lundi.

Les consolidés ont été lourds, et les chemins de fer nationaux ont été irréguliers.

Les valeurs américaines étaient fermes et près de la parité. Les valeurs Cafres ont été inactives et faciles, les Grand Tronc ayant une tendance à la hausse. Le Rio Tinto a baissé d'un quart de point.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — Consolidés au comptant, 93-5/16; à terme, 93-3/8. Anaconda, 61-1/2; Atchison, 79-3/4; do, préf., 100; B. & O., 109-1/4; C. P. R., 118; Chesapeake et Ohio, 47; Chicago, Great Western, 25; Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, 171; Denver et Rio Grande, 43-1/4; do, préf., 92-1/2; Erie, 47-7/8; do, préf., 70-1/2; do, 2e préf., 56-1/4; Illinois Central, 145; Louisville et Nashville, 108-1/4; Missouri, Kansas et Texas, 24-7/8; do, préf., 55-1/2; New-York Central, 167; Norfolk et Western, 58; do, préf., 92-1/2; Ontario et Western, 33-1/2; Pennsylvania, 77-1/2; Reading, 28-1/2; do, 1ère préf., 41-1/2; do, 2ème préf., 34-3/4; Southern Railway, 33-1/2; do, préf., 99; Southern Pacific, 66-3/4; Union Pacific, 102-5/8; do, préf., 90; United States Steel, 43-1/4; do, préf., 96-3/4; Wash., 34-1/4; do, préf., 44; Quatre Espagnoles, 77-3/8; Rand Mines, 11-3/4; De Beers, 343-1/8.

VALUEURS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Rep Eagle, etc.

VALUEURS NON INSCRITS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Decca, Granby, etc.

Ventes de l'avant-midi

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Centre Star, etc.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — La demande de l'argent a été un peu moins forte aujourd'hui. Les taux des escomptes à été ferme. Les courtiers de profession ont assisté pour la plupart aux réunions d'Ontario-Cambridge et ceux qui ont suivi les opérations de la bourse, se sont surtout préparés aux liquidations de lundi.

Les consolidés ont été lourds, et les chemins de fer nationaux ont été irréguliers.

Les valeurs américaines étaient fermes et près de la parité. Les valeurs Cafres ont été inactives et faciles, les Grand Tronc ayant une tendance à la hausse. Le Rio Tinto a baissé d'un quart de point.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — Consolidés au comptant, 93-5/16; à terme, 93-3/8. Anaconda, 61-1/2; Atchison, 79-3/4; do, préf., 100; B. & O., 109-1/4; C. P. R., 118; Chesapeake et Ohio, 47; Chicago, Great Western, 25; Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, 171; Denver et Rio Grande, 43-1/4; do, préf., 92-1/2; Erie, 47-7/8; do, préf., 70-1/2; do, 2e préf., 56-1/4; Illinois Central, 145; Louisville et Nashville, 108-1/4; Missouri, Kansas et Texas, 24-7/8; do, préf., 55-1/2; New-York Central, 167; Norfolk et Western, 58; do, préf., 92-1/2; Ontario et Western, 33-1/2; Pennsylvania, 77-1/2; Reading, 28-1/2; do, 1ère préf., 41-1/2; do, 2ème préf., 34-3/4; Southern Railway, 33-1/2; do, préf., 99; Southern Pacific, 66-3/4; Union Pacific, 102-5/8; do, préf., 90; United States Steel, 43-1/4; do, préf., 96-3/4; Wash., 34-1/4; do, préf., 44; Quatre Espagnoles, 77-3/8; Rand Mines, 11-3/4; De Beers, 343-1/8.

VALUEURS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Rep Eagle, etc.

VALUEURS NON INSCRITS

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Decca, Granby, etc.

Ventes de l'avant-midi

Table with columns: Valeurs, 22 Mars, 21 Mars. Lists various stocks like Centre Star, etc.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — La demande de l'argent a été un peu moins forte aujourd'hui. Les taux des escomptes à été ferme. Les courtiers de profession ont assisté pour la plupart aux réunions d'Ontario-Cambridge et ceux qui ont suivi les opérations de la bourse, se sont surtout préparés aux liquidations de lundi.

Les consolidés ont été lourds, et les chemins de fer nationaux ont été irréguliers.

Les valeurs américaines étaient fermes et près de la parité. Les valeurs Cafres ont été inactives et faciles, les Grand Tronc ayant une tendance à la hausse. Le Rio Tinto a baissé d'un quart de point.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 22 — Consolidés au comptant, 93-5/16; à terme, 93-3/8. Anaconda, 61-1/2; Atchison, 79-3/4; do, préf., 100; B. & O., 109-1/4; C. P. R., 118; Chesapeake et Ohio, 47; Chicago, Great Western, 25; Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, 171; Denver et Rio Grande, 43-1/4; do, préf., 92-1/2; Erie, 47-7/8; do, préf., 70-1/2; do, 2e préf., 56-1/4; Illinois Central, 145; Louisville et Nashville, 108-1/4; Missouri, Kansas et Texas, 24-7/8; do, préf., 55-1/2; New-York Central, 167; Norfolk et Western, 58; do, préf., 92-1/2; Ontario et Western, 33-1/2; Pennsylvania, 77-1/2; Reading, 28-1/2; do, 1ère préf., 41-1/2; do, 2ème préf., 34-3/4; Southern Railway, 33-1/2; do, préf., 99; Southern Pacific, 66-3/4; Union Pacific, 102-5/8; do, préf., 90; United States Steel, 43-1/4; do, préf., 96-3/4; Wash., 34-1/4; do, préf., 44; Quatre Espagnoles, 77-3/8; Rand Mines, 11-3/4; De Beers, 343-1/8.

Actualites Financieres

L'argent à demande à Montréal, est de 4-1/2 à 5 pour cent.

Londres, 22 — Consolidés au comptant, 93-5/16; à terme, 93-3/8. Anaconda, 61-1/2; Atchison, 79-3/4; do, préf., 100; B. & O., 109-1/4; C. P. R., 118; Chesapeake et Ohio, 47; Chicago, Great Western, 25; Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, 171; Denver et Rio Grande, 43-1/4; do, préf., 92-1/2; Erie, 47-7/8; do, préf., 70-1/2; do, 2e préf., 56-1/4; Illinois Central, 145; Louisville et Nashville, 108-1/4; Missouri, Kansas et Texas, 24-7/8; do, préf., 55-1/2; New-York Central, 167; Norfolk et Western, 58; do, préf., 92-1/2; Ontario et Western, 33-1/2; Pennsylvania, 77-1/2; Reading, 28-1/2; do, 1ère préf., 41-1/2; do, 2ème préf., 34-3/4; Southern Railway, 33-1/2; do, préf., 99; Southern Pacific, 66-3/4; Union Pacific, 102-5/8; do, préf., 90; United States Steel, 43-1/4; do, préf., 96-3/4; Wash., 34-1/4; do, préf., 44; Quatre Espagnoles, 77-3/8; Rand Mines, 11-3/4; De Beers, 343-1/8.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

Les actionnaires du Metropolitan Street Railway ont été notifiés de leur privilège de souscrire au pair pour le nouveau stock dans la proportion de 45 par cent de leurs actions.

L'état des banques n'était pas aussi favorable qu'on s'attendait; mais les ventes aujourd'hui sont plus hautes à la clôture qu'hier.

PRODUITS DE LA FERME

Les œufs se vendent de 16 1/2c à 17 1/2c, la douzaine. Le marché aux patates est soutenu, les qualités de choix de l'Ouest se vendent de 65c à 70c, celles de l'Est et du nord, de 70c à 75c. Les marchands vendent les bonnes qualités de 85c à 90c.

Le marché aux fèves est soutenu en lots de vingt sacs à \$1.10 à \$1.15 le boisseau.

Le prix du sirop d'érable nouveau reste le même. Les barils il est coté de 61-1/2c à 70c, en chaudières, de 70c à 80c. Le sucre de 91-3/4c à 10c.

MARCHES AUX GRAINS

Le ton du marché à l'avoine à Montréal est lourd et les cotations sont les suivantes: No 2, en magasin, 46 1/2c à 47c, le blé de printemps d'Ontario, No 2, 76c, No 1, 77c.

Les prix des farines n'ont pas varié et restent comme suit: Patentes du printemps, du Manitoba, \$4.00, à \$4.10, meilleure qualité pour boulangers, forte, \$3.80; straight rollers, \$3.45 à \$3.50, en sacs, de \$1.85 à \$1.75.

On cote le son de Manitoba, en sacs, à \$19.00, le son d'Ontario, de \$18.50 à \$19.00, la mouline de \$23.00 à \$23.00; suivant la qualité.

LE FOIN

Le No 1 est coté de \$9.50 à \$10.00, le No 2, de \$8.50 à \$9.25; le trèfle mélangé, de \$7.00 à \$7-1/2, en lots de chars.

ATORONTO

Toronto, 22 — Ventes de la journée: Republic-3000 à 10-1/2; Twins-10 à 11-1/2; 10 à 11-1/2; Black-Tail-100 à 11-1/4; War Eagle-100 à 11-1/4; Fairview-100 à 4.

Gouvernement Fédéral

Nouvelles Nominations

Ottawa, 23. La "Gazette Officielle" contient les nominations suivantes: SECRETARIAT D'ETAT DU CANADA

Il a pu s'en voir Excellence le Gouverneur Général faire les nominations suivantes, savoir: Ottawa, le 20 octobre 1901.

William Mackenzie Walker, de la cité de Winnipeg dans la province du Manitoba, écuyer, et lieutenant dans la Milice Active du Canada; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

George Stanley Worsley, de la cité de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Écosse, écuyer, ci-devant capitaine dans le royal régiment d'artillerie; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

John Herbert Heffernan, de Regina, dans les territoires du Nord-Ouest, marchand-dés-logs dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

William Charles Wickham, de Nelson, dans la province de la Colombie Britannique, écuyer; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

John Taylor, de Oak Lake, dans la province du Manitoba, et lieutenant dans la Milice Active du Canada; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Henri Charles Pie Marie Joseph Alfred LaRoque, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, écuyer, et capitaine dans la Milice Active du Canada; Inspecteur dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

George W. Hawes, de Riverside, Parrysoit, dans la province de la Nouvelle-Écosse; Gardien du quai de l'Etat à Riverdale sud.

James Thompson Garrow, de la ville de Goderich, dans la Province d'Ontario; écuyer, un des conseils de Sa Majesté, juge de la cour Suprême de Judicature pour Ontario.

L'honorable James Thompson Garrow, un des juges de la cour Suprême de Judicature pour Ontario; Juge de la cour d'Appel pour Ontario, a été nommé à la place de son collègue, en remplacement de l'honorable M. le juge Lister, décédé.

LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

Lors de l'incendie du palais de Justice à Hull, les registres de l'état civil furent détruits avec les autres documents. — On s'occupe à Québec des derniers.

LA PASSION RAPPORTE UN BEAU DENIER

Est-ce que la guigne qui jusque-là s'était attachée au Monument National se serait enfin lassée? M. Julien Daoust doit avoir un talisman. Voilà enfin la salle n'est plus un gouffre où tout s'engloutit.

LA PASSION RAPPORTE UN BEAU DENIER

Est-ce que la guigne qui jusque-là s'était attachée au Monument National se serait enfin lassée? M. Julien Daoust doit avoir un talisman. Voilà enfin la salle n'est plus un gouffre où tout s'engloutit.

LA PASSION RAPPORTE UN BEAU DENIER

Est-ce que la guigne qui jusque-là s'était attachée au Monument National se serait enfin lassée? M. Julien Daoust doit avoir un talisman. Voilà enfin la salle n'est plus un gouffre où tout s'engloutit.

LA PASSION RAPPORTE UN BEAU DENIER

Est-ce que la guigne qui jusque-là s'était attachée au Monument National se serait enfin lassée? M. Julien Daoust doit avoir un talisman. Voilà enfin la salle n'est plus un gouffre où tout s'engloutit.

GRANDE VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Confections, Lainages et Draps, Bonneterie, Articles de Fantaisie, Chapeaux, Chaussures, Cigares, etc., etc.

Nos. 86 et 88 rue St-Pierre

MERcredi le 26 MARS A DIX HEURES S.A.M.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIERS.

THEATRES ET SPECTACLES

ACADEMIE... MOROCCO BOUND... THEATRE ROYAL... ABUNCH OF KEYS... MAISONS A LOUER... A LOUER

FRANCAIS... LOST RIVER... THEATRE NATIONAL (En français)...

MUSEE EDEN... 206 rue St-Laurent... MM. Camille Trempe et Arthur Millette...

COURS DE LANGUE PARLEE... M. Prad recapitule les exercices de diction...

ACADEMIE... A partir de mercredi soir, l'Académie donnera une opérette anglaise intitulée "Morocco Bound"...

LA RETRAITE DES ETUDIANTS... La retraite précède aux étudiants des diverses facultés de l'Université Laval...

LA CIE GRANDA HERMANOS Y CA... A la date du 18 mars courant, la Compagnie connue sous le nom de "Granda Hermanos y Ca" vient d'obtenir ses lettres patentes pour une nouvelle association...

COLLEGE PHARMACEUTIQUE... Les élèves du collège pharmaceutique de Montréal, subiront leurs examens au Collège même...



Kennedy et Tremblay luttent sans Résultat

Tremblay, cependant, se montre l'égal du champion et tient le dessus-La lutte Gonthier-Miller, ce soir au Parc-Les Pointes, champions sur toute la ligne

LA LUTTE Gonthier et Miller

Se rencontreront ce soir au Parc Sohmer, Plusieurs autres assauts

Pour la première fois depuis qu'il s'est acquis des titres incontestés au championnat du Canada, Anthony Gonthier se mesurera ce soir, au Parc Sohmer, avec un homme de sa taille et sans handicap...

Le combat n'a pas été prêt à temps pour les pratiques, et peu de combattants ont pu se présenter...

Le temps a été de 19 minutes et 9 secondes, 36 secondes seulement à l'arrière du record, ce qui est très rapide par une aussi mauvaise température...

LES QUILLES Les Pointes St-Charles

Sont champions de la Bowling League dans les deux divisions

La saison de la City Bowling League s'est terminée samedi dans les deux divisions.

Encore une fois les Pointes sont champions d'embles sur toute la ligne, après avoir battu toute la saison avec pour le moins autant de science que les seniors.

La saison comprenait 12 parties pour chaque club. Voici la position des différents clubs:

Table with 2 columns: Club name and Score. Includes P.A.A.A., M.A.A.A., Colonias, Victorias.

Le prix du président pour le score le plus élevé a été gagné par M. Thomas Cunningham, de la P.A.A.A. avec un score de 639 points...

Un Drame a Woonsocket

M. Louis Desautels meurt asphyxié; sa famille échappe au désastre

Woonsocket, 23—Un triste et pénible événement s'est produit de bonne heure vendredi matin à la résidence portant le No 139 du chemin de Manville...

La fortune des Rockefeller

Les fameux milliardaires retirent des dividendes princiers

New-York, 24—Deux des actionnaires de la Cie "Standard Oil Consolidated" ont reçu l'autre samedi, l'énorme somme de \$1,000,000...

Le paiement des dividendes de ces Cies se fait généralement le même jour que la National City Bank a reçu la plus grande partie de cet argent...

KERR SE RETABLIT RAPIDEMENT

Adam Kerr, qui s'est coupé la gorge avec un rasoir mercredi dernier, au No 714 rue Craig, se rétablit rapidement à l'hôpital Général...

Les bisons du parc de Yellowstone

New-York, 24—A la requête du secrétaire de l'intérieur, le gouverneur du Montana vient de faire compter le nombre de bisons qui se trouvent dans le Yellowstone National Park...

CIGARES GRANDAS...

I Fumeur fume I Granda... 12,000 Cigares par jour.

Quelque fumeur vous en a-t-il parlé? Si non, cette réclame aura fait son œuvre—puisque "un mot au sage suffit."

GRANDA HERMANOS Y CA, MONTREAL. Fabricants de Cigares de Havane exclusivement.

Guide des Voyageurs

OU ALLEZ-VOUS? OU LOGER!

Les hôtels suivants sont les principaux hôtels dans leurs localités: Ottawa, Montréal, Québec, Windsor, etc.

OTTAWA? Les convois quittent Montréal, comme suit: De la Gare Windsor, à 9.15 a.m., 2.30 a.m., 4.00 p.m. et 10.05 p.m. et à 10.00 a.m. le dimanche seulement.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 8.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, 4.10 p.m. tous les jours.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.00 a.m., 2.00 p.m., 4.30 p.m. et 8.05 p.m., excepté le dimanche.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 8.00 a.m. excepté le dimanche, 8.30 p.m. et 7.40 a.m., excepté le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.00 a.m., 2.00 p.m., 4.30 p.m. et 8.05 p.m., excepté le dimanche.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 8.30 a.m. et 4.10 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.25 a.m., 5.10 p.m. et 8.30 a.m. tous les jours.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 8.30 p.m. et 4.10 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 4.30 p.m. et 12.01 tous les jours.

DE LA GARE WINDSOR, à 4.30 p.m., 7.45 p.m., 9.30 a.m., 9.15 a.m., 9.01 p.m., 7.40 p.m.

DE LA GARE WINDSOR, à 8.05 a.m., 11.55 a.m., 10.00 p.m. et 10.30 p.m.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 12.01 a.m., 11.45 p.m. tous les jours.

DE LA GARE WINDSOR, à 8.05 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.30 a.m., tous les jours, y compris le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 7.45 p.m., tous les jours, y compris le dimanche, 4.30 p.m., 9.00 a.m.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.00 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

DE LA GARE BONNAVENTURE, à 8.00 a.m. et 8.30 p.m.

DE LA GARE WINDSOR, à 10.05 p.m., tous les jours, y compris le dimanche.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.00 a.m. et 8.30 p.m.

DE LA GARE WINDSOR, à 9.00 a.m. et 8.30 p.m.

LES CHEMISES R. J. TOOKE



VICTORIA CROSS Vogue Toujours Grandissante.

LETRE INTERESSANTE DE M. LEGAL. Evêché de St-Albert, St-Albert, 13 mars 1902.

Je viens vous donner quelques nouvelles de la santé de notre Vénérable Evêque. Longtemps nous avons désiré...

Le Marché Bonsecours. Une partie de l'édifice est condamnée par l'inspecteur Chaussée.

LE DANGER DES MEDECINES. Perrault absorbe par mégarde une cuillerée à thé de liqueur arsenicale.

LA NOUVELLE PAROISSE DE ST-VIAVEUR D'OUTREMONT. La "Gazette Officielle" nous apporte le décret canonique de Mgr l'archevêque...

LA DETTE DE ST-HENRI. La ville de St-Henri a présenté à la Législature provinciale un projet de loi pour changer les délimitations de sa circonscription...

PERSONNEL. Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1502 Ste-Catherine.

L'ACCUSÉ LAURIN REND SON TÉMOIGNAGE

Il dit qu'il avait peur du rasoir de Smith et se trouvait en cas de légitime défense. Le nègre était très fort et l'accusé en avait réellement peur.

Le procès d'Edouard Laurin s'est continué, samedi, en Cour Criminelle. Dans l'avant-midi, le docteur Armand Hudon, rend son témoignage. Il a été appelé pour soigner les blessures que Laurin avait à la tête, au front et aux mains après sa chute...

Prétoire, 7 février, 01. Ceci est pour certifier que E. Laurin, le porteur du présent certificat, a été engagé comme conducteur du Transport impérial à ce dépôt et a été déclaré impropre au service pour cause de maladie après être resté un mois en traitement...

Le rapport de M. Kent constate que les recettes futures de cette association ont été escomptées d'une manière dangereuse et que le système des rentes viagères est défectueux.

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

Le rapport de M. Kent constate que les recettes futures de cette association ont été escomptées d'une manière dangereuse et que le système des rentes viagères est défectueux.

Il est probable que le rapport de MM. Kent et Turcotte, sur les affaires de l'Union Franco-Canadienne sera émis en livret à la publicité. Il fallait d'abord que ce rapport fut soumis au Secrétaire Provincial et on a, dit, selon le désir de M. l'inspecteur des Sociétés de secours mutuels, attendu que le rapport annuel de l'association fut prêt pour les envoyer tous les deux. On n'en connaît pas encore grand chose, mais les idées générales suivantes en découlent.

Recettes de l'année... 533,944.61. Dépenses (pour organisation, administration, bénéfices, prêts, etc.)... 50,512.82. Balance en banque, le 1er mars... 5,431.79.

CONCLUSIONS DU RAPPORT. Les auditeurs-experts s'expriment ainsi, en ce qui concerne le rapport annuel de l'association présentée à l'Union Franco-Canadienne avec une autre association semblable.

BONNES NOUVELLES DE BEAUHARNOIS

Les amis de M. Bergeron ont remporté hier d'éclatants succès dans les assemblées qui ont eu lieu après la messe. Pourquoi M. Loy n'a pas pris part aux discussions.

Les meilleures nouvelles nous arrivent de Beauharnois. La lutte est chaude, il est vrai, mais les chances de succès pendent du côté de M. Bergeron.

LA RETRAITE DES HOMMES. La retraite des hommes et des jeunes gens de la paroisse Notre-Dame, est commencée hier soir, dans le temple paroissial.

LES INSPECTEURS DE VIANDE ET DU PAIN. Une douzaine d'aspirants aux fonctions d'inspecteurs de la viande, et du pain, ont subi, samedi avant-midi, leurs examens devant les échevins.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES. Mardi, 27 mars, Soudes-Muettes. Jeudi, 27 mars, Collège de l'Assomption.

COLLISION DE VOITURES. La voiture de M. Ford, laitière, est venue en collision samedi avant-midi, avec un tramway électrique de la rue Ste-Catherine.

UNE SPLENDEDE FETE RELIGIEUSE

Procession imposante des catholiques de Sainte-Cunégonde. Environ 8,000 hommes font partie de ce majestueux cortège. Les habitations sont décorées avec profusion. Eloquente allocution du Père Strubbe.

Jamais la population de Ste-Cunégonde n'a été témoin d'une plus belle démonstration religieuse que celle qui s'est faite hier à l'occasion de la clôture de mission prêchée par le Rvd Père Strubbe aux hommes et aux jeunes gens de la paroisse.

1. Police de Ste-Cunégonde. 2. Les Cadets de Ste-Anne avec musique. 3. Enfants du collège. 4. Fanfare de l'Immaculée Conception. 5. La société des Artisans.

M. l'abbé Martin Callaghan

Il est nommé curé de St-Pat en remplacement de feu l'abbé Quinlivan.

M. l'abbé Colin, Supérieur des Sulpiciens à samedi, a confirmé la nomination de M. l'abbé Martin Callaghan, P.S. comme curé de Saint-Patrice en remplacement de M. l'abbé Quinlivan, mort dernièrement à Paris.

Effronté Voleur. Un individu qui se fait enfermer dans une buvette pour y commettre des vols.

LA RETRAITE DES HOMMES. La retraite des hommes et des jeunes gens de la paroisse Notre-Dame, est commencée hier soir, dans le temple paroissial.

LES INSPECTEURS DE VIANDE ET DU PAIN. Une douzaine d'aspirants aux fonctions d'inspecteurs de la viande, et du pain, ont subi, samedi avant-midi, leurs examens devant les échevins.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES. Mardi, 27 mars, Soudes-Muettes. Jeudi, 27 mars, Collège de l'Assomption.

COLLISION DE VOITURES. La voiture de M. Ford, laitière, est venue en collision samedi avant-midi, avec un tramway électrique de la rue Ste-Catherine.

LA PART DU PERE STRUBBE. Nous ne pouvons cependant passer sous silence ce qu'a fait le Père Strubbe, C.S.R. de l'Eglise Sainte-Anne.

La Température. Bureau météorologique, Toronto, 23. Il a plu aujourd'hui dans le Manitoba, mais ailleurs le temps a été beau et, dans la plus grande partie du Canada, très doux.

CHEZ LES OUVRIERS. M. G. Warren, organisateur local de la Fédération américaine du travail, adressera la parole, ce soir, en faveur de l'Union des presseurs d'habits.

LE FEU CHEZ M. G. PAQUETTE. Vers 3 hrs, 25, hier après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le logis portant le No 36, rue St-Charles.

UNE SPLENDEDE FETE RELIGIEUSE

Procession imposante des catholiques de Sainte-Cunégonde. Environ 8,000 hommes font partie de ce majestueux cortège. Les habitations sont décorées avec profusion. Eloquente allocution du Père Strubbe.

Jamais la population de Ste-Cunégonde n'a été témoin d'une plus belle démonstration religieuse que celle qui s'est faite hier à l'occasion de la clôture de mission prêchée par le Rvd Père Strubbe aux hommes et aux jeunes gens de la paroisse.

1. Police de Ste-Cunégonde. 2. Les Cadets de Ste-Anne avec musique. 3. Enfants du collège. 4. Fanfare de l'Immaculée Conception. 5. La société des Artisans.

M. l'abbé Martin Callaghan

Il est nommé curé de St-Pat en remplacement de feu l'abbé Quinlivan.

M. l'abbé Colin, Supérieur des Sulpiciens à samedi, a confirmé la nomination de M. l'abbé Martin Callaghan, P.S. comme curé de Saint-Patrice en remplacement de M. l'abbé Quinlivan, mort dernièrement à Paris.

Effronté Voleur. Un individu qui se fait enfermer dans une buvette pour y commettre des vols.

LA RETRAITE DES HOMMES. La retraite des hommes et des jeunes gens de la paroisse Notre-Dame, est commencée hier soir, dans le temple paroissial.

LES INSPECTEURS DE VIANDE ET DU PAIN. Une douzaine d'aspirants aux fonctions d'inspecteurs de la viande, et du pain, ont subi, samedi avant-midi, leurs examens devant les échevins.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES. Mardi, 27 mars, Soudes-Muettes. Jeudi, 27 mars, Collège de l'Assomption.

COLLISION DE VOITURES. La voiture de M. Ford, laitière, est venue en collision samedi avant-midi, avec un tramway électrique de la rue Ste-Catherine.

LA PART DU PERE STRUBBE. Nous ne pouvons cependant passer sous silence ce qu'a fait le Père Strubbe, C.S.R. de l'Eglise Sainte-Anne.

La Température. Bureau météorologique, Toronto, 23. Il a plu aujourd'hui dans le Manitoba, mais ailleurs le temps a été beau et, dans la plus grande partie du Canada, très doux.

CHEZ LES OUVRIERS. M. G. Warren, organisateur local de la Fédération américaine du travail, adressera la parole, ce soir, en faveur de l'Union des presseurs d'habits.

LE FEU CHEZ M. G. PAQUETTE. Vers 3 hrs, 25, hier après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le logis portant le No 36, rue St-Charles.